

LE MILLÉSIME 2021 EN ROUSSILLON

LES CONDITIONS CLIMATIQUES

LE CYCLE VÉGÉTATIF

LE VIGNOBLE

LA RÉCOLTE

ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS

LES VINS



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES



LE MILLÉSIME 2021

LES CONDITIONS CLIMATIQUES	P 03
LE CYCLE VÉGÉTATIF	P 07
LE VIGNOBLE	P 11
LA RÉCOLTE	P 13
ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS	P 16
LES VINS	P 22

Ont collaboré à la rédaction de ce document :

Rédaction : Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales / Syndicat des Vignerons du Roussillon / CIVR / Service des Douanes / ICV / Synergie Lab

Mise en page : Stéphane LLUIS

©Photo : Unsplash, Chambre agriculture P.O.

Édité par la Chambre d'agriculture Pyrénées-Orientales

19 av. de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN Cedex - Tél. 04 68 35 77 26 - Fax 04 68 34 65 44 - viticulture@pyrenees-orientales.chambagri.fr

LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2020 – 2021

LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2020-2021

Le millésime 2021 a été très impacté par des aléas climatiques :

- un gel tardif du vignoble ce printemps du 04 au 08 avril 2021
- une sécheresse prononcée avec une pluviométrie très irrégulière entrainant un déficit hydrique important (plus de 50 % de précipitations en moins par rapport à une année classique).

UN ÉTÉ CHAUD

De fortes chaleurs ont été enregistrées en juillet et août, avec des phénomènes de sécheresse.

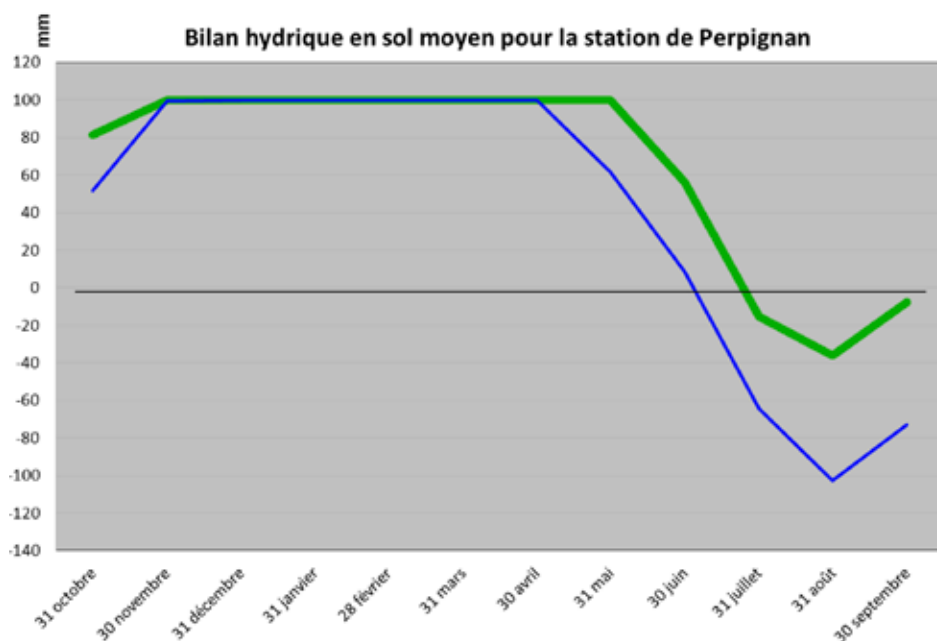
STATION DE PERPIGNAN	Juin	Juillet	Août	Sept.
Températures moyennes 2021	24,5	24,9	24,4	22,3
Normales des températures moyennes	21,2	24,0	23,6	20,6

UN HIVER ET UN PRINTEMPS PLUVIEUX

Les pluies hivernales et printanières ont été importantes, permettant une augmentation des réserves hydriques.

STATION DE PERPIGNAN	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr
Pluviométrie (mm) 2020-2021	51,6	47,8	14,0	21,0	35,7	6,2	26,8
Pluviométrie normale (mm) moyenne	81,4	58,0	60,3	49,6	48,3	51,3	52,4

LE BILAN HYDRIQUE



Le bilan hydrique est établi pour un sol de 100 mm de réserve utile. En entrée on comptabilise les pluies jusqu'à remplissage de la réserve utile et en sortie la consommation des plantes calculée en fonction de l'évapotranspiration potentielle et des coefficients culturaux.

TEMPÉRATURES MOYENNES EN °C	AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	2021	MOYENNE	2021	MOYENNE	2021	MOYENNE	2021	MOYENNE
Perpignan	13,4	13,8	17,6	17,2	24,5	21,2	24,9	24,0
	26,8	52,4	13,8	48,5	16,6	28,0	21,5	18,2
Port-Vendres	13,5	13,4	17,0	16,7	23,5	20,4	24,5	23,2
	49,9	43,3	22,2	48,3	4,2	29,8	5,7	15,7
St Paul de Fenouillet	11,5	13,1	16,1	16,6	21,7	20,9	22,9	23,4
	16,4	71,2	27,0	52,3	25,9	30,9	19,8	18,5
Vivès	13,0	13,9	16,9	17,4	23,6	21,6	24,3	23,9
	44,4	78,8	27,6	66,3	16,4	33,4	20,6	21,7

TEMPÉRATURES MOYENNES EN °C	AOÛT		SEPTEMBRE	
	2021	MOYENNE	2021	MOYENNE
Perpignan	24,4	23,6	22,3	20,6
Port-Vendres	23,8	23,0	22,2	20,4
St Paul de Fenouillet	23,2	23,1	20,8	19,3
Vivès	24,1	23,8	21,7	20,5

PLUVIOMÉTRIE EN MM	AOÛT		SEPTEMBRE	
	2021	MOYENNE	2021	MOYENNE
Perpignan	13,9	29,6	55,5	51,2
Port-Vendres	11,5	30,3	41,9	52,2
St Paul de Fenouillet	6,8	35,0	87,7	45,7
Vivès	14,6	34,1	109,5	47,7

ET AILLEURS ?

En France, l'été 2021 a été le plus frais et le plus pluvieux depuis 2014 malgré des épisodes de fortes chaleurs en juin et en août.

Dans le monde et en Europe, de très fortes chaleurs (aux environs des 50 °C) ont été enregistrées en particulier au Canada et aux USA durant l'été entraînant des sécheresses sévères et des incendies, mais aussi d'importantes inondations ont eu lieu dans le monde et en Europe de l'ouest, l'été des extrêmes.

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

PERPIGNAN	2021	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	21,2	20,1
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	2045	1884
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	148	228
Pluviométrie en mm du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021	324	577

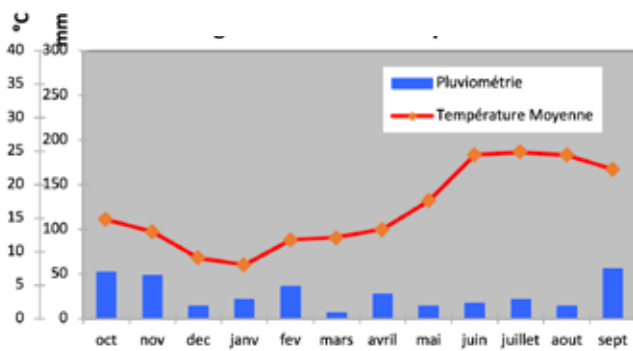
PORT- VENDRES	2021	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	20,7	19,5
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	1964	1775
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	135	220
Pluviométrie en mm du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021	351	556

ST PAUL DE FENOUILLET	2021	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	19,4	19,4
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	1726	1736
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	184	254
Pluviométrie en mm du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021	615	708

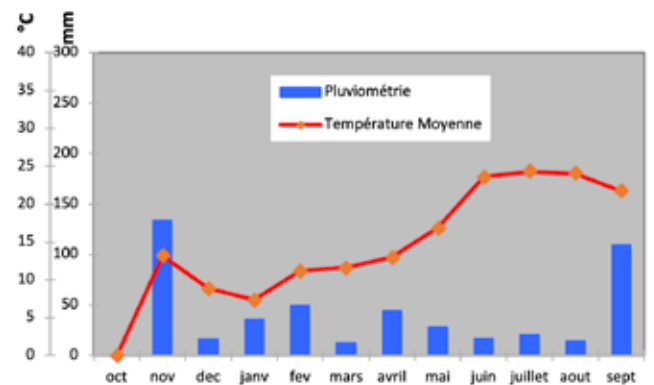
VIVÈS	2021	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	20,6	20,2
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	1942	1801
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	233	282
Pluviométrie en mm du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021	480	661

DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES

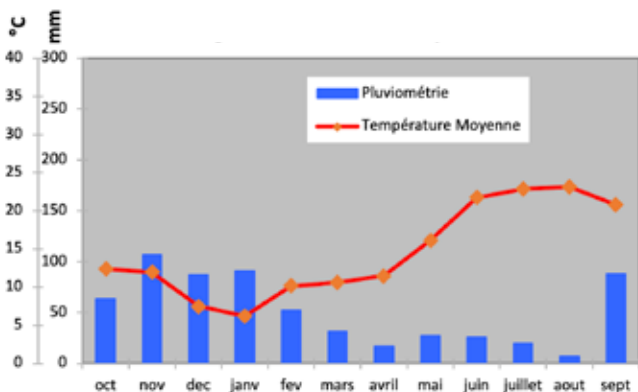
Perpignan



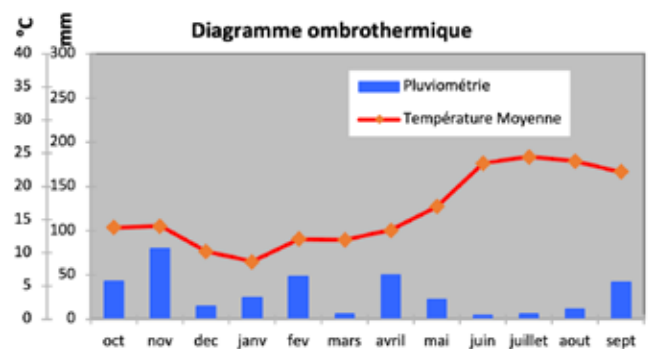
Vives



Saint-Paul de Fenouillet

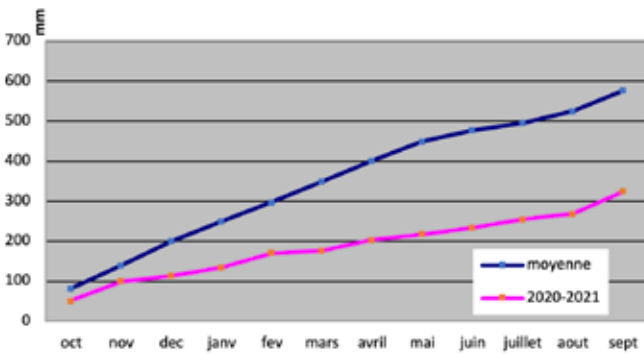


Port-Vendres

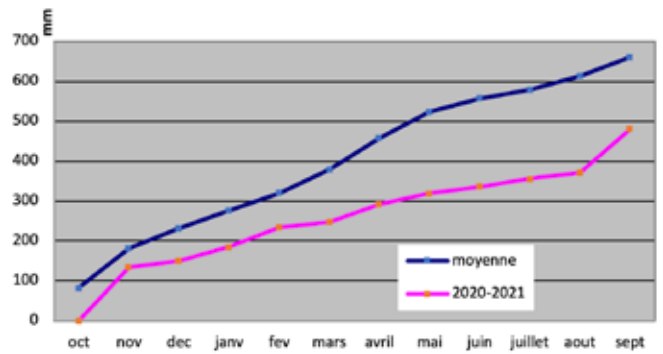


PLUVIOMÉTRIE CUMULÉE

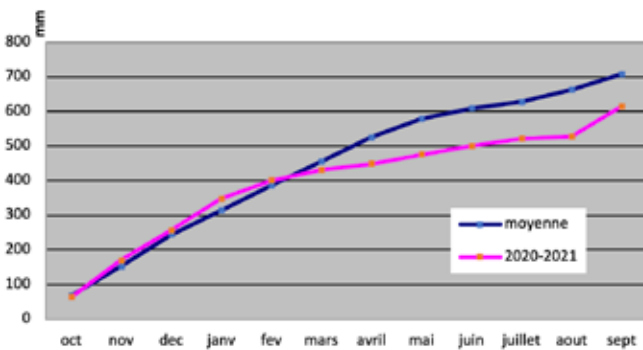
Perpignan



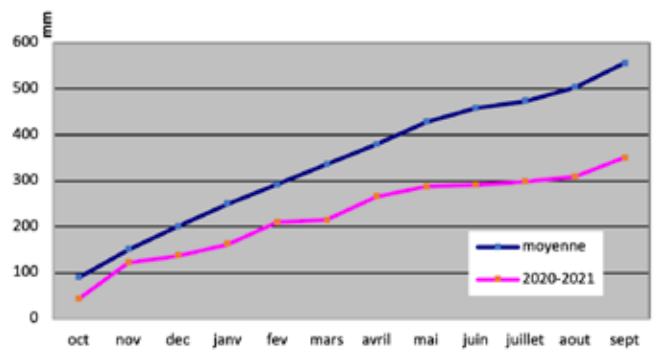
Vives



Saint-Paul de Fenouillet

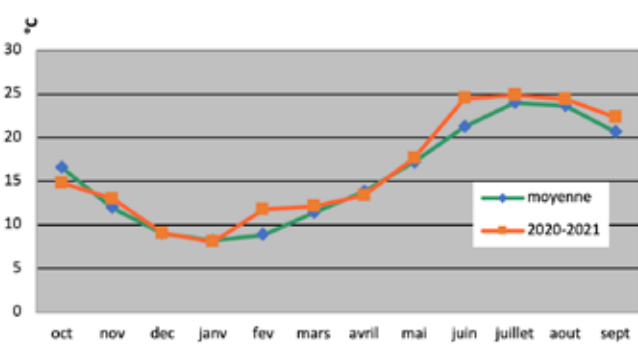


Port-Vendres

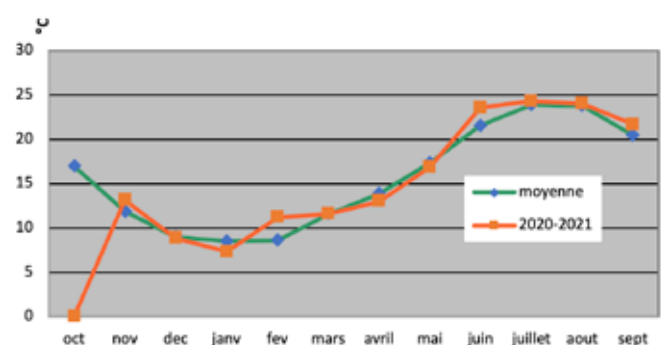


TEMPÉRATURES MOYENNES

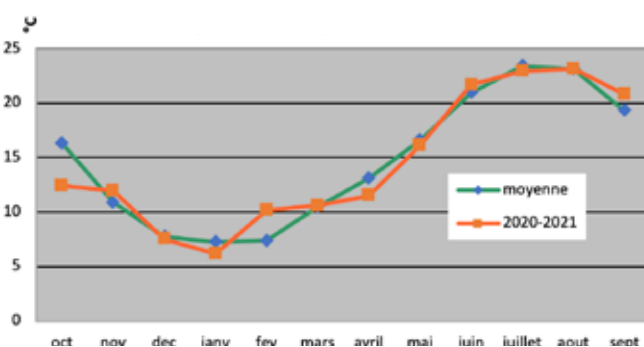
Perpignan



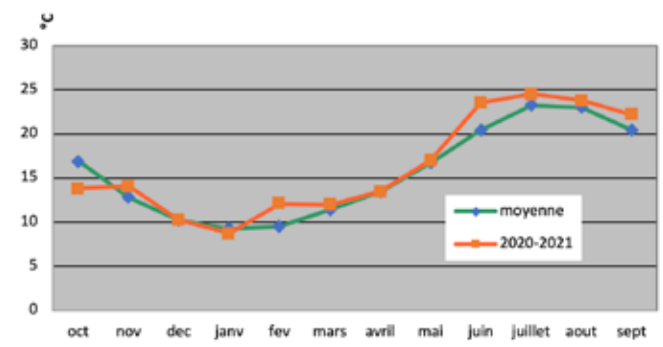
Vives



Saint-Paul de Fenouillet



Port-Vendres



LE CYCLE VÉGÉTATIF

Retour sur un petit millésime 2021

Le millésime 2021 sera une année marquante pour multiples raisons : des conditions climatiques encore très particulières, gel d'avril, très faible pluviométrie, sécheresse, entraînant une récolte 2021 globalement encore très faible.

Il va falloir espérer que les années exceptionnelles (avec de nombreux problèmes climatiques) ne se transforment pas trop en années habituelles !

Sur le plan technique, on retiendra une année plutôt à faible pression (mildiou, eudémis, cryptoblastes en baisse) en revanche la pression de l'oïdium a été plutôt importante sur les cépages sensibles et de nombreux nouveaux foyers de flavescence dorée sont à recenser sur le département.

CLIMATOLOGIE

L'hiver 2021 est marqué par une très faible pluviométrie et le retour de quelques gelées matinales. Une année 2021 marquée par de gros dégâts de gel, avec une période de froid du 1^{er} avril au 19 avril marquée par une nuit de gel du 7 au 8 avril 2021. De gros dégâts sont observés sur la vallée de l'Agly et les zones sensibles du département.

Après un été extrêmement sec, les vendanges 2021 ont été marquées par un épisode pluvieux (début septembre) retardant les vendanges et les maturités. Au 1^{er} novembre 2021, sur la station de Perpignan, nous constatons encore un fort déficit en pluviométrie. Il manquait 301 mm par rapport à la moyenne soit un total cumulé de 277 mm pour 2021 (d'octobre à fin octobre 2021).

PHÉNOLOGIE : DÉBOURREMENT, 7 JOURS D'AVANCE ET FLORAISON 2021, 1 JOUR DE RETARD

Le débourrement 2021 se situe en moyenne sur l'ensemble des cépages du département autour du 19 mars 2021 soit 4 jours de retard par rapport à 2020 (année particulièrement précoce !) et 7 jours d'avance par rapport à la moyenne des 20 dernières années. La période de floraison 2021 se situe en moyenne autour du 1^{er} juin 2021 soit 10 jours de retard par rapport à 2020 et 1 jour de retard par rapport à la moyenne des 20 dernières années.

Le temps frais des mois d'avril et mai a ralenti la végétation, nous avons perdu l'avance et la précocité du débourrement. Malgré une floraison rapide, nous constatons de nombreux dégâts de coulure, principalement sur cépages Grenache et Muscat d'Alexandrie mais aussi sur quelques Carignan et Cabernet sauvignon.

Pour la maturité nous avons pu constater un retard de 5 à 10 jours en termes

CÉPAGES	MILLÉSIME 2021	
	Débourrement (50 % pointes vertes)	Floraison (50 % fleurs ouvertes)
Muscat petits grains	16 mars	01 juin
Muscat d'Alexandrie	22 mars	04 juin
Grenache Noir	17 mars	03 juin
Macabeu	23 mars	04 juin
Carignan	18 mars	03 juin
Syrah	19 mars	29 mai
Mourvèdre	20 mars	02 juin
Merlot	23 mars	31 mai
Cabernet Sauvignon	28 mars	06 juin
Chardonnay	26 mars	23 mai

de dates sur ces 20 dernières années, mais surtout une hétérogénéité entre les vignes gelées et non gelées, les vendanges 2021 ont commencé en général la deuxième quinzaine d'août 2021, soit une dizaine de jours de retard sur 2020 à maturité équivalente !

Au niveau de la récolte, on a pu constater un poids moyen des baies très inférieur à la moyenne, des rendements en jus très faibles et quelques grappes flétries. Une récolte globale particulièrement faible, en règle générale, les viticulteurs du département déplorent des niveaux de rendements particulièrement faibles.

Les vendanges de septembre 2021 sont caractérisées par des conditions climatiques changeantes avec une pluie au début septembre, s'en suit une période beaucoup plus humide avec la présence d'humidité matinale quasi permanente et d'entrées maritimes (vent marin !).

L'ÉQUILIBRE CHARGE/FEUILLES

On note une charge initiale du vignoble plutôt faible et surtout très hétérogène (nombre de grappes) et globalement inférieure à la moyenne. On note également un poids des 200 baies largement inférieur à la moyenne.

LA SITUATION PAR CÉPAGE

Vendanges 2021 il y eu « un avant et un après » la pluie de septembre !

Muscat d’Alexandrie : La sortie (nombre de grappes) du Muscat d’Alexandrie a été au départ plutôt faible, de plus ce cépage est un cépage à avoir pâti d’une coulure plus ou moins importante, le poids des 200 baies et le degré est en général plus important que la moyenne. Récolté dernière quinzaine de septembre il présente un bon état sanitaire et une très belle maturité et une faible récolte 2021.

Muscat petits grains : Une sortie des Muscats petits grains était au départ correcte à importante. Le poids des 200 baies est important, souvent plus chargé, il a fallu attendre un peu pour avoir une bonne maturité et des degrés adaptés. Récolté en dernière quinzaine d’août de plus en plus souvent en sec, il présente un bon état sanitaire et une belle maturité.

Syrah : Ce cépage avait dès le début de l’année une sortie (nombre de grappes) plutôt importante avec un très bon espace foliaire. Ce cépage a été particulièrement touché par le manque d’eau et la sécheresse de l’été et a eu une très petite récolte. On a pu noter une perte du feuillage sur les secteurs sensibles à la sécheresse où certaines parcelles étaient assez peu chargées en récolte. Un bon équilibre et une belle maturité 2021 dans l’ensemble pour ce cépage. L’état sanitaire 2021 est très bon pour ce cépage dit fragile. Environ 8 jours de retard pour ce cépage ou la demande en rosé est, de plus, forte.

Mourvèdre : La sortie de ce cépage est plutôt faible avec un poids des 200 baies supérieur à la moyenne et avec un état sanitaire bon. Les conditions climatiques du millésime 2021 ont permis d’attendre et d’être cueilli à bonne maturité avec des degrés intéressants.

Grenache : Grosse hétérogénéité et récolte aléatoire, ce cépage a particulièrement souffert de la coulure par endroit, les parcelles les mieux équilibrées ont obtenu un potentiel intéressant en rouge, vendangé à des dates très aléatoires suivant la quantité de raisins.

Merlot : On note sur ce cépage des baies beaucoup plus petites qu’habituellement avec de forts degrés, un potentiel qualitatif intéressant et un bon état sanitaire. Très petite récolte de Merlot en 2021 sur ce cépage.

Cabernet Sauvignon : On note des baies un peu plus grosses qu’habituellement sur ce cépage, des baies concentrées avec de forts degrés, et un potentiel qualitatif intéressant. Plusieurs parcelles du département ont été transformées en taille rase.

Marselan : Le potentiel de production est plutôt hétérogène mais a tendance à avoir eu une très petite récolte 2021. Belle maturité avec une belle végétation. Une très belle année pour le Marselan en termes de qualité, ce cépage s’adapte plutôt bien à notre département.

Caladoc : Ce cépage a un fort potentiel de production, bon état sanitaire et très bon potentiel qualitatif en rosé.

Carignan : Dès le début de l’année, ce cépage typique de la région était moins chargé en grappes. Les parcelles les mieux équilibrées ont obtenu un potentiel intéressant en rouge, le Carignan bénéficie d’une forte pression oïdium, avec souvent une belle maturité. Le Carignan a souvent été vendangé avec 10 jours d’avance.

ET AILLEURS ?

La campagne 2021 restera l’année des excès climatiques.

A commencer par les différents épisodes de gel du 4 au 8 avril sur l’ensemble des vignobles français. Ces gelées, avec des températures très basses en début de végétation ont entamé le potentiel de production dans toutes les régions, le classement en calamités agricole a été déclenché, avec des pertes de fond sur les jeunes vignes en formation.

Courant juin des pluies abondantes et répétées sur la période estivale, ont provoqué le départ et le développement du mildiou dans les vignobles champenois, bordelais, bourguignon. Les infestations très importantes ont été difficiles à contrôler au vignoble dans ces régions, entraînant des pertes de récoltes sévères dans certaines zones.

Sur le pourtour méditerranéen, c’est en fin de cycle, au cours la phase de maturité après une période sèche, que les orages et humidités répétés, ont permis le développement du botrytis contraignant à une récolte avancée afin de limiter l’altération des grappes sur un potentiel de production faible dès le départ.



BILAN DE CAMPAGNE

Les années se suivent mais ne se ressemblent jamais. Comme dans de nombreux vignobles français, le gel des 7 et 8 avril est venu entamer le potentiel de récolte sur certaines zones et parcelles, c'est le cas sur les secteurs Agly (Plaine d'Estagel) secteur Salanque, Albères, Vallespir, Conflent et Fenouillèdes.

Les dégâts ont été estimés de 20 à 100% suivant l'intensité et la localisation. Les températures sont descendues jusqu'à « - 6° C » sur l'épisode; Le Mildiou a été absent sur la majorité des surfaces du vignoble sauf ponctuellement sans possibilité d'évolution notable.

CAMPAGNE PHYTOSANITAIRE

Encore une fois, 2021 n'est en rien comparable à 2020.

1/ MILDIOU :

En 2020, deux épisodes pluvieux dont un remarquable de 150 à 260 mm du 19 au 22 avril avaient rapidement généralisées l'épidémie, en 2021 l'absence de pluies significatives n'a pas favorisé le démarrage de la phase épidémique du mildiou. Les phases de pré-contaminations n'ont pas eu lieu dès le début de campagne dans le vignoble. La maturité des œufs d'hiver n'a été à son optimum que tardivement début mai sur l'ensemble des secteurs.

Le premier foyer Mildiou identifié (taches sur feuilles) est apparu le 7 mai à Collioure. Le deuxième foyer a été trouvé le 20 mai sur commune de Tresserre. Aucun autre départ de la maladie n'a été observé sur les autres secteurs du vignoble, les conditions climatiques sur la période n'ont pas été propices à son développement par manque de conditions favorables aux contaminations.

Au 7 juin, petite progression de la maladie sur les secteurs Albères, Vallespir (quelques taches et grappes atteintes) sur des parcelles entretenant des humidités nocturnes persistantes sur la végétation. A cette date en 2020, les dégâts dans certaines parcelles étaient très importants en toute zone.

Au 22 juin 2021, quelques taches fraîches sont apparues sur l'ensemble des secteurs mais de faibles intensités sans comparaison avec la même période en 2020 où certaines parcelles n'avaient plus de récolte.

Les conditions météorologiques à partir de cette date, ont été très sèches donc défavorables au mildiou. Quelques orages localisés ont pu relancer un peu la maladie sans conséquence sur le potentiel de récolte au final, dans les parcelles où quelques taches ont été présentes. Le Mildiou en 2021 ne s'est jamais installé dans la grande majorité des situations, sur le vignoble départemental.

2/ OIDIUM

L'Oidium a été discret au démarrage de la campagne globalement. L'Oidium ne s'est manifesté que dans certaines parcelles historiquement connues pour leur sensibilité. La maladie a connu une recrudescence et s'est intensifiée à partir du grossissement des baies, sur Carignan et Chardonnay. La maladie bien présente dans le vignoble n'a pas eu un développement généralisé comparable à d'autres millésimes.

3/ BLACK ROT

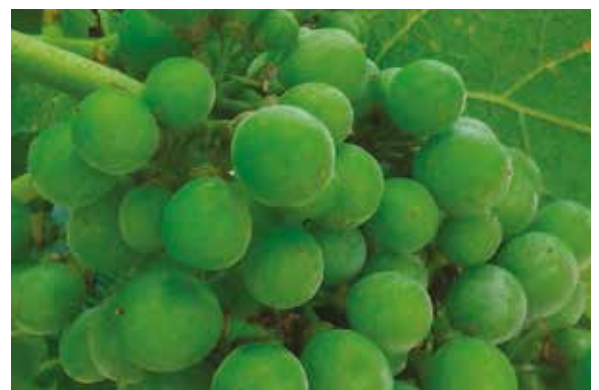
Le Black rot est apparu sur les secteurs historiques, Albères, Vallespir, Cru Banyuls, assez tôt en début de campagne (stade boutons floraux séparés BBCH 57). Il a progressé sur le secteur Aspres. Sa présence a été essentiellement sur feuilles avec une fréquence assez régulière. Quelques dégâts sur grappes ont été visibles ponctuellement sur ces secteurs au stade nouaison, grossissement des baies. Les conditions sèches de fin juin n'ont pas favorisé son développement. Les dégâts sur grappes sont restés très limités au final.



1



1



2



3

4/ EUDEMIS TORDEUSES DE LA GRAPPE

La première génération Eudémis s'est déroulée en 2 phases. Les premiers dépôts de pontes ont été bloqués par la période de gel (autour du 8 avril). Une deuxième période de pontes a eu lieu avec un décalage d'une dizaine de jours avec une intensité plus élevée. Au final, l'infestation est restée modérée sur cette 1ère génération.

La deuxième génération a connu ponctuellement des intensités plus élevées, mais est restée à un niveau de virulence moyenne. Quelques parcelles ont pu avoir des dégâts plus importants.

La troisième génération est dans la continuité des 2 précédentes. 2021 n'a pas été d'un niveau élevé comparé à d'autres millésimes, cependant dans les secteurs et parcelles historiques, eudémis a provoqué quelques dégâts.



4

5/ BOTRYTIS CINEREA / ASPERGILUS CARBONARIUS

L'éclatement des baies sur certains cépages, conséquences de grappes compactes (cépages Chardonnay, Maccabeu, Muscat petits grains), quelques perforations d'Eudémis, des pellicules alternées par l'Oïdium ont provoqué avec les conditions d'humidité liées aux rentrées maritimes et petits orages fin juillet, début août, des dégâts de pourriture grise et l'implantation d'Aspergillus carbonarius.

Les épisodes de Tramontane qui se sont enchaînés ont cependant limité leur développement important sur grappes. Dans certaines parcelles, après le 15 août, le Botrytis a conditionné la date d'une récolte plus précoce.



5

6/ CRYPTOBLABES GNIDIELLA

Des chenilles de stades larvaires différents sont observées depuis janvier dans les grappes momifiées de parcelles infestées en 2020. D'autres observations ont montré la présence de chenilles en juin dans certaines parcelles du Littoral. Des prises de papillons dans les pièges ont été observées courant juin et se sont poursuivies par la suite avec une activité plus importante du 11 au 27 août. Ces prises de papillons comptabilisés dans les pièges ont été globalement modérées. Quelques situations ont donné des valeurs plus élevées.

La présence de la Pyrale du daphné semble, sur cette fin de saison, connaître de façon générale une infestation inférieure à 2020. Cependant certaines parcelles ont connu une infestation provoquant des dégâts suffisants à l'installation du Botrytis et Aspergillus, suite aux orages répétés et une maturité avancée sur la même période.



6

7/ FLAVESCENCE DORÉE

La maladie est toujours présente dans le vignoble et connaît une recrudescence dans la zone Albères. Des foyers de souches isolées ont été observés en toute zone du vignoble départemental.

8/ STRESS HYDRIQUE

De nombreuses parcelles ont montré des signes de stress hydrique. Le feuillage a été altéré, les feuilles sont souvent jaunes et se sont desséchées. L'alimentation correcte des grappes n'a pas été possible et les rendements en jus ont été faibles. Les quelques orages éparses n'ont pas suffi en août sur certains tènements à gommer le manque d'eau. Des symptômes de carence magnésienne sont apparus sur le feuillage (Grenaches...) liés à des blocages par manque d'eau disponible dans les sols.



7

LE VIGNOBLE EN Ha

	2017	2018	2019	2020	2021
A.O.C Vins doux naturels					
Rivesaltes	1477	1341	1533	1322	1454
Muscat de Rivesaltes	3742	3504	3033	2768	2677
Maury	310	269	188	225	198
Banyuls-Banyuls Grand Cru	785	890	882	862	662
Total vins doux naturels	6 314	6 004	5 635	5 177	4 991
A.O.C Vins Secs					
Côtes du Roussillon	4528	4441	4351	3905	3641
Côtes du Roussillon Villages (y.c. dénominations)	2893	2835	2786	2389	2564
Collioure	547	483	453	470	639
Maury	262	298	273	231	195
Languedoc	270	274	119	290	376
Total Vins secs	8 500	8 331	7 982	7 285	7 414
TOTAL A.O.C	14 814	14 335	13 617	12 462	12 405
IGP & autres vins					
dont :					
- Côtes catalanes	4 137	3 777	3 697	3 772	3 993
- Pays d'Oc	1 291	1 677	1 431	1 558	1 637
- Côte vermeille	12	28	14	21	5
- Autres vins	650	839	915	866	962
TOTAL I.G.P. & autres vins	6 090	6 321	6 057	6 217	6 597
Total vignes en production	20 904	20 656	19 674	18 679	19 001

PLANTATIONS

CÉPAGES	DEPUIS 37 ANS	DEPUIS 38 ANS	2020/2021
Syrah	5 288	5 346	58
Grenache noir	4 310	4 403	93
Carignan	1 656	1 696	40
Mourvèdre	1 120	1 137	17
Merlot	792	793	0,6
Cabernet sauvignon	762	764	2
Divers noirs ⁴	660	704	44
Total noirs	14 588	14 843	255
Muscat petits grains	2 485	2 486	0,6
Macabeu	1 462	1 482	20
Muscat d'Alexandrie	1 773	1 773	0,3
Grenache B + G	1 211	1 282	71
Chardonnay	701	730	29
Divers blancs ⁵	675	699	24
Total blancs	8 307	8 452	145
TOTAL	22 895	23 295	400

Divers noirs⁴ : Marselan 18,5 ha, Caladoc 11,5 ha, Cinsaut 9,5 ha, Vidoc 2 ha, Calabrese 1 ha, Pinot noir 1 ha, Cabernet Cortis 0,5 ha

Divers blancs⁵ : Viognier 7 ha, Vermentino 6 ha, Marsanne 2 ha, Roussanne 2 ha, Muscaris 2 ha, Sauvignon 1,5 ha, Assyrtiko 1,4 ha, Sauvignier G 1 ha, Voltis 0,5 ha, Floreal 0,45 ha

ARRACHAGES

CÉPAGES	DEPUIS 37 ANS	DEPUIS 38 ANS	2020/2021
Carignan	17 293	17 399	106
Grenache noir	6 182	6 302	120
Divers noirs ¹	3 867	4 016	149
Total noirs	27 342	27 717	375
Grenache B + G	8 591	8 630	39
Macabeu	6 323	6 377	54
Muscats ²	4 462	4 711	248
Divers blancs ³	844	889	35
Total blancs	20 220	20 607	376
TOTAL	47 562	48 324	751

Divers noirs⁴ : Syrah 84 ha, Cabernet sauvignon 29 ha, Mourvèdre 14 ha, Merlot 13 ha, Cabernet franc 5 ha, Lledonner pelut 2 ha, Marselan 1 ha, Cinsaut 0,6 ha, chenanson 0,2 ha

Muscats² : Muscat à petits grains 156 ha, Muscat d'Alexandrie 93 ha

Divers blancs³ : Chardonnay 18 ha, Vermentino 8 ha, Marsanne 3 ha, Roussanne 2,5 ha, Sauvignon B 2 ha, Tourbat 0,8 ha, Viognier 0,8 ha,

ENCÉPAGEMENT

CÉPAGES	ENCÉPAGEMENT 2021	EVOLUTION 2020/2021 EN %
Grenache noir	5 911	0
Syrah N	4 412	-1
Carignan N	3 136	-2
Mourvèdre N	931	0
Merlot N	474	-3
Cabernet sauvignon N	381	-7
Lledoner pelut N	151	-2
Marselan	210	9
Cabernet franc N	69	-7
Cinsaut N	88	11
Chenanson N	24	-1
Total noirs	15 787	-1
Muscat petits grains B + R	2 217	-7
Muscat d'Alexandrie	1 855	-5
Macabeu B	1 504	-2
Grenache blanc	1 284	0
Grenache gris	1 015	4
Chardonnay B	483	2
Viognier B	126	5
Vermentino B	147	-2
Roussanne B	79	0
Sauvignon B	73	-1
Marsanne B	31	-3
Tourbat B	26	-2
Total blancs	8 842	-3
TOTAL	24 628	-1
Divers	317	7
TOTAL GENERAL	24 945	-1



LA RÉCOLTE EN HL



	2017	2018	2019	2020	2021
A.O.C Vins doux naturels (Alcool compris)					
Rivesaltes	34 363	33 725	36 042	24 564	32 807
Muscat de Rivesaltes	84 874	76 683	54 940	43 106	49 293
Maury	4 650	4 949	3 071	2 681	2 776
Banyuls, Banyuls Grand Cru	13 144	16 425	12 512	13 500	9 406
TOTAL	137 031	131 782	106 565	83 850	94 282
A.O.C côtes du Roussillon et côtes du Roussillon villages					
CR rouge	81 462	80 069	74 200	62 641	55 657
- Les Aspres					
CR rosé	63 795	81 480	63 064	42 536	46 970
CR blanc	11 441	13 844	11 691	9 899	12 504
CR Villages	52 843	58 769	50 075	42 605	41 214
- Caramany	7 385	6 792	7 305	7 437	7 318
- Latour de France	4 747	4 486	4 916	2 898	3 101
- Lesquerde	1 653	1 611	2 083	1 314	2 248
- Tautavel	11 919	11 410	10 431	10 016	8 219
- Les Aspres	5 473	6 082	5 535	3 555	5 234
TOTAL	240 718	264 542	229 300	182 902	182 464
A.O.C Collioure					
Collioure rouge	11 303	10 870	6 939	7 431	8 465
Collioure rosé	4 084	4 100	2 650	2 671	3 116
Collioure blanc	3 419	3 561	2 400	2 789	2 697
TOTAL	18 806	18 531	11 989	12 891	14 278
A.O.C Maury sec					
Maury rouge	4 770	8 468	4 435	4 494	3 958
TOTAL	4 770	8 468	4 435	4 494	3 958
A.O.C Languedoc					
Languedoc rouge	4 871	2 126	585	395	918
Languedoc rosé	7 747	10 981	4 162	10 791	13 583
Languedoc blanc	647	579	0	0	0
TOTAL	13 265	13 686	4 747	11 186	14 501

PRODUCTION	RÉCOLTES				
	2017	2018	2019	2020	2021
A.O.C Vins doux naturels (alcool compris)	137 031	131 782	106 565	83 850	94 282
A.O.C Vins secs	277 559	305 227	250 471	211 474	215 201
IGP et autres vins	268 510	318 475	265 284	240 249	228 539
dont IGP					
- Côtes Catalanes	156 470	176 389	147 600	141 508	138 861
- Pays d'Oc	61 060	86 564	74 401	74 529	66 582
- Côte Vermeille	173	585	303	594	272
Et autres vins	50 807	54 938	42 979	23 619	22 824
TOTAL EN HL	683 100	755 484	622 321	535 574	538 021

Et dans l'Aude !

Le tableau ci-dessus ne présente que la récolte des Pyrénées-Orientales. À titre d'information, les volumes revendiqués dans l'Aude en vins doux naturels sont :

- **Rivesaltes : 1 313 hl**
- **Muscat de Rivesaltes : 3 200 hl**

Total Pyrénées -Orientales + Aude : Rivesaltes 34 119 hl
Muscat de Rivesaltes 52 493 hl

UNE ANNÉE IDENTIQUE À CELLE DE 2020.. MAIS UNE RÉCOLTE TRÈS PETITE...

Des chiffres qui peuvent paraître trompeurs.... Une récolte 2021 quasi identique à celle de 2020, l'on pourrait dire que la viticulture a « échappé » au principal sinistre climatique qui a marqué la France entière, à savoir le gel du mois d'avril.

Ce serait oublier que le millésime 2020 a été la plus petite récolte jamais enregistrée, du fait des dégâts très importants causés par le mildiou suite au printemps très pluvieux, suivi d'une sécheresse estivale prononcée ; résultat, une récolte dépassant à peine 530 000 hl, avec un rendement moyen, toutes productions confondues, de moins de 29 hl/ha...

Le gel d'avril 2021 n'a pas épargné le Roussillon, mais avec un impact global moindre, il faut le reconnaître, que nos voisins du Languedoc. Certaines zones ont cependant été très fortement impactées (Plaine d'Estagel, Salanque,...) ; dans le reste du département, les dégâts ont été plus localisés, selon la topographie, à l'exception de la Côte Vermeille qui n'a pas été touchée.

Du fait de l'ampleur exceptionnel de ce sinistre, subi par toutes les régions viticoles françaises, le Gouvernement a décidé de nombreuses mesures :

le fonds d'Urgence pour venir en soutien aux agriculteurs les plus impactés, versé en Juillet ; des mesures de prises en charge des cotisations sociales (dispositif qui en Mars 2022 n'était pas encore opérationnel..) ou encore dégrèvement de la Taxe sur le Foncier Non Bati.

Les Collectivités Territoriales sont également intervenues en complément des aides de l'Etat.

Fait exceptionnel, la perte de récolte en viticulture a été éligible cette année au régime des calamités agricoles (elle en avait été exclue il y a de nombreuses années, depuis que le gel était devenu assurable) ; les vigneron ont pu déposer des dossiers en février-mars 2022, il sera instructif de voir quel sera le montant effectif des indemnités...

La calamité agricole pour perte de fonds (mortalité des souches suite au gel) a aussi été activée, comme en 2019 suite à l'échaudage.

Une fois encore, la sécheresse estivale a été marquée, et au final, explique, plus que le gel, la faiblesse de la récolte 2021 qui dépasse à peine celle de 2020, ce qui va fragiliser un équilibre économique des exploitations déjà précaire...

Au niveau des différentes productions départementales, soulignons la stabilité de la récolte de vins « secs », tant en AOC (+ 2 %) qu'en IGP (- 5 %).

En Côtes du Roussillon Côtes du Roussillon Villages, la récolte est pratiquement identique (182 000 hl) ; le Syndicat avait appelé, compte tenu de l'augmentation des stocks, à ajuster sa production aux perspectives de commercialisation, afin de maintenir un équilibre du marché.

L'INAO a accordé l'autorisation d'irrigation pour les deux appellations et, exceptionnellement, l'autorisation d'enrichir les vins rouges et rosés, les conditions climatiques s'étant brutalement dégradées début septembre.

L'AOC Maury baisse de 10%, tandis que celle de Collioure progresse pour la seconde année consécutive, sans retrouver les volumes de 2016-2018.

La déclaration de récolte « directe » d'AOC Languedoc, principalement en rosé, augmente de 25% ; rappelons que cette appellation est également « alimentée » par repli, ce que le Syndicat préconise plutôt que la déclaration directe.

Les Côtes Catalanes sont stables (- 2 %) et les Pays d'Oc en recul (- 11 %).

Les évolutions notables d'une récolte à l'autre proviennent des AOC Vins Doux Naturels.

La récolte de Banyuls – Banyuls Grand Cru affiche une baisse de 30%, conséquence d'une importante coulure sur les Grenaches, tandis que celle de Maury est pratiquement stable.

En Muscat de Rivesaltes, le Syndicat avait préconisé une légère augmentation de la production, à savoir 13 hl de vin fait par hectare (+ 2 hl par hectare par rapport à 2020). La récolte totale de 52 500 hl reste inférieure aux volumes commercialisés, d'où une baisse des stocks ce qui est l'objectif recherché.

Le Plan de Reconversion du Vignoble Muscat de Rivesaltes avait été mis en place en décembre 2015, en concertation avec les autres Syndicats.

Le Plan, initialement prévu pour 3 campagnes d'arrachage (2015/2016 à 2017/2018) a été prolongé pour 3 campagnes d'arrachage (2018/2019 à 2020/2021).

Le Syndicat a décidé de le prolonger pour 3 campagnes supplémentaires d'arrachage (2021/2022 à 2023/2024), afin de continuer à encourager la reconversion d'une partie du vignoble de Muscat dans le cadre des aides européennes.

La récolte de Rivesaltes, avec 25 600 hl, avait été historiquement basse en 2020. La situation devient particulièrement critique : les stocks diminuent tellement, du fait de la faiblesse des récoltes depuis 10 ans, qu'il existe un réel risque de rupture d'approvisionnement des marchés traditionnels...

La demande de modification du cahier des charges de l'appellation, visant à diminuer de six mois la durée minimum d'élevage des Ambré et Tuilé (de 30 mois à 24 mois) est en cours d'examen par l'INAO, et le rapport de la Commission d'Enquête devrait être présenté au Comité National de l'INAO de Juin 2022.

Des modifications temporaires ont été obtenues, ce qui a permis un fonctionnement normal des marchés :

- Récolte 2018 : mise en marché au 1er janvier 2021 au lieu du 1er mars 2021
- Récolte 2019 : mise en marché au 1er septembre 2021 au lieu du 1er mars 2022
- Récolte 2020 : mise en marché au 1er septembre 2022 au lieu du 1er mars 2023

Le Syndicat avait, avant la récolte 2021, estimé nécessaire de retrouver un niveau de récolte globale plus élevé.

Pour cela, des mesures incitatives ont été mises en oeuvre :

- Possibilité de déclarer, en déclaration de récolte, un rendement de 35 hl de moût / ha (30 hl + 5 hl).
- Mise en place par le Crédit Agricole d'un financement spécifique pour la récolte 2021 de Rivesaltes.

Ces mesures ont contribué à une augmentation de la récolte de Rivesaltes de 33%, avec 34 100 hl en 2021 dans un contexte global de petite récolte.

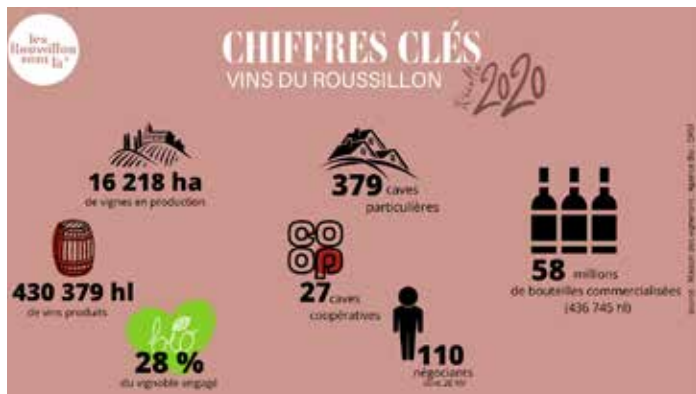


ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS

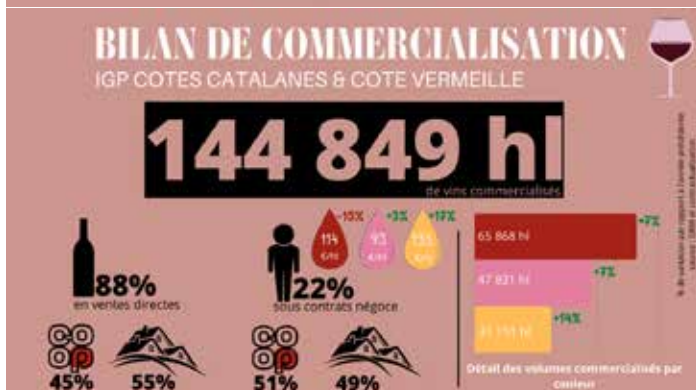
LA CAMPAGNE 2020-2021 EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Une offre plurielle avec une variété d'acteurs

Le département des Pyrénées-Orientales offre une grande richesse et diversité de vins. Ainsi, le vignoble roussillonnais est usuellement qualifié de « mixte », et ce à plusieurs titres : d'une part parce qu'il est le lieu de production de vins secs, mais aussi de l'essentiel des Vins Doux Naturels (VDN) de France (de l'ordre de 80%) ; d'autre part car c'est un territoire reconnu pour ses AOP et IGP.



IGP Côtes Catalanes & Côte Vermeille



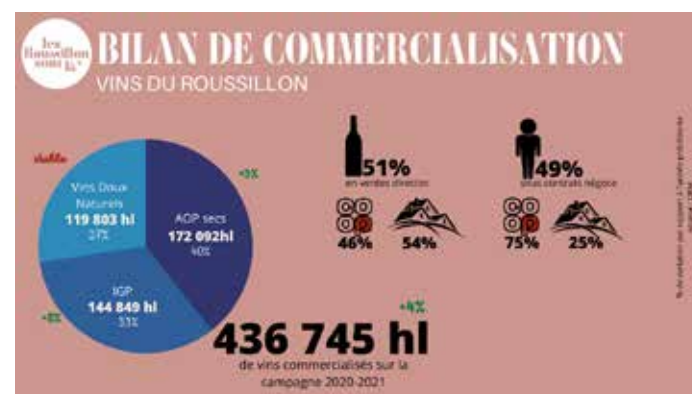
Bilan de commercialisation

Environ 436 000 hl de vin ont été commercialisés dont 73% de vins secs et 27% de Vins Doux Naturels. Cela représente donc 67% des volumes sous AOP et 33% sous IGP.

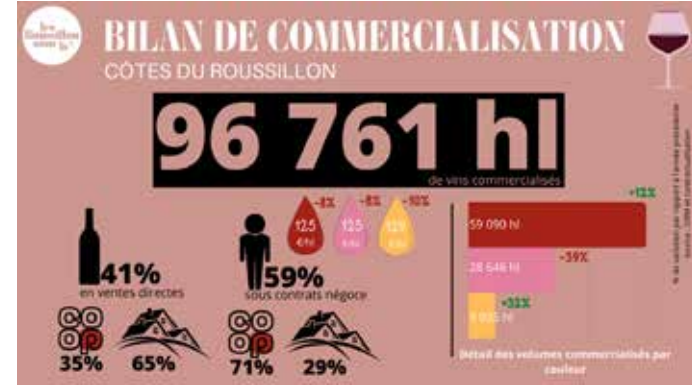
Il s'est commercialisé presque autant de volumes sous contrat négoce (49%) qu'en ventes directes (51%).

Les vins rouges restent les plus commercialisés, suivis par les rosés et ensuite les blancs

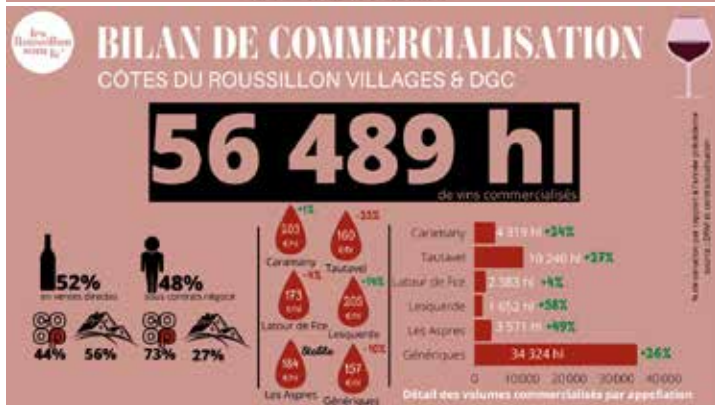
Par rapport à la campagne précédente, on enregistre une belle progression de l'ensemble de volumes commercialisés de vins secs (+3% pour les AOP secs et +8% pour les IGP).



Côtes du Roussillon



Côtes du Roussillon Villages AOC



Collioure



Maury



Vins Doux Naturels



FOCUS GRANDE DISTRIBUTION (GD) FRANCE 2021 :

Evolution des ventes de vins secs en GD :

En 2021, malgré l'accroissement des ventes en Proxi et Drive, les chiffres au total GD restent négatifs avec une baisse enregistrée de plus de 3 500hl (-5.5%) par rapport à l'année dernière.

Avec la valorisation des prix constatée, l'impact est néanmoins moins important sur le chiffre d'affaires (-0.43%).

La majorité des appellations sont impactées par la baisse des ventes volumes mais certaines tirent néanmoins leur épingle du jeu comme :

- les Collioure (+27% des ventes volumes et +23% du CA) ,
- les CRV Caramany (+10% des ventes volumes et +14% de CA).

La quasi-totalité des produits voient leur prix à la bouteille augmenté, ce qui a permis de maintenir au global, un CA stable. Les IGP se positionnent à 4.05€/litre et les AOP à 7.31€/litre.



Les ventes 2021 en GD et distribution par type d'enseigne

63 733 hl au niveau de la GD Nationale

-3 686 hl en 1 an

36 770 hl au niveau de la GD Départementale (HSMS)

+1 673 hl en 1 an



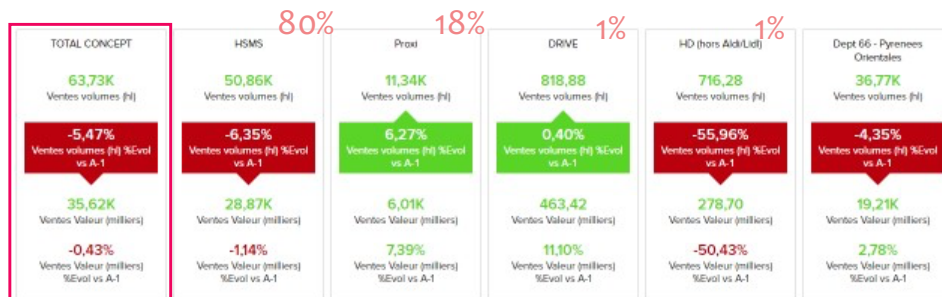
35,6 Millions d'€ de CA au niveau National

-155 k€ en 1 an

19 Millions d'€ de CA au niveau Départemental (HSMS)

+ 520 k€ en 1 an

VINS DU ROUSSILLON

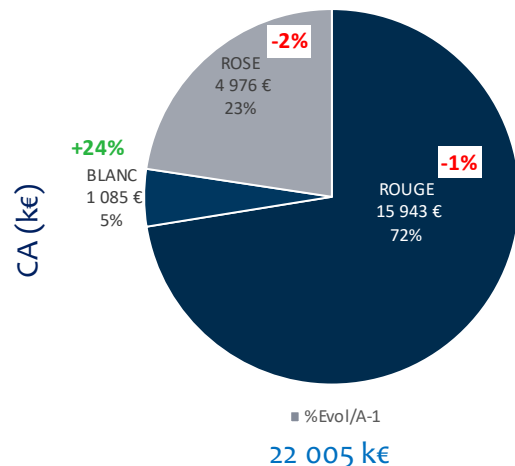
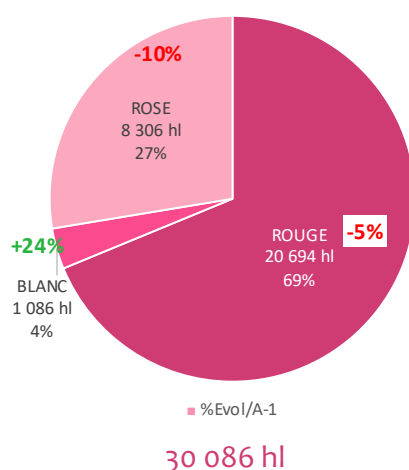


Source IRI total Concept (HSMS, HD, Drive, Proxi) à P13 et Total HSMS pour les données de département



Les ventes 2021 d'AOP du Roussillon en GD et répartition par couleur

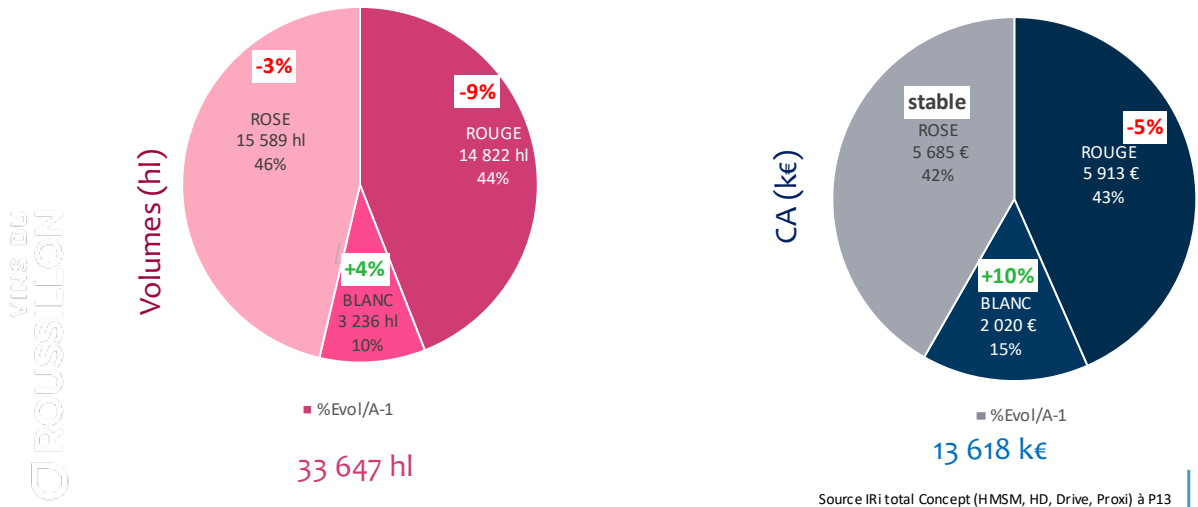
VINS DU ROUSSILLON



Source IRI total Concept (HSMS, HD, Drive, Proxi) à P13



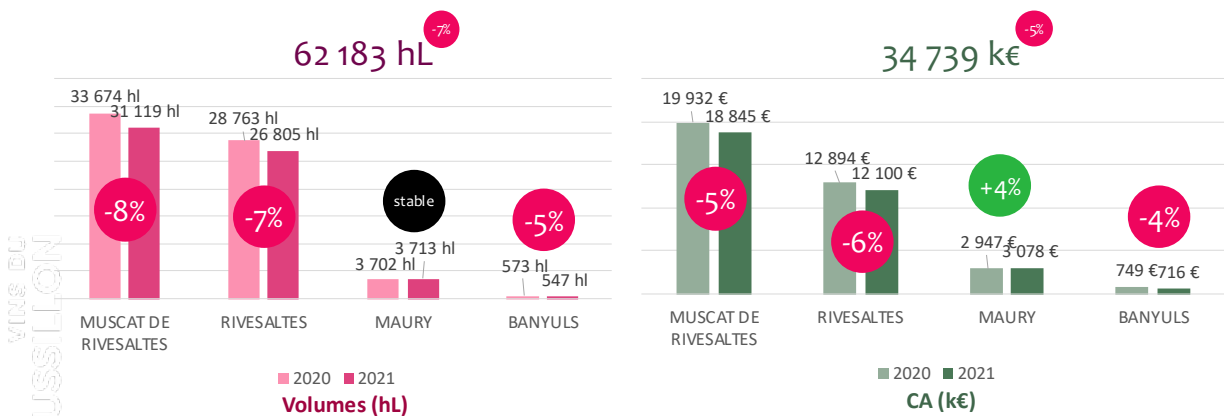
Les ventes 2021 d'IGP du Roussillon en GD et répartition par couleur



Source IRI total Concept (HMSM, HD, Drive, Proxi) à P13

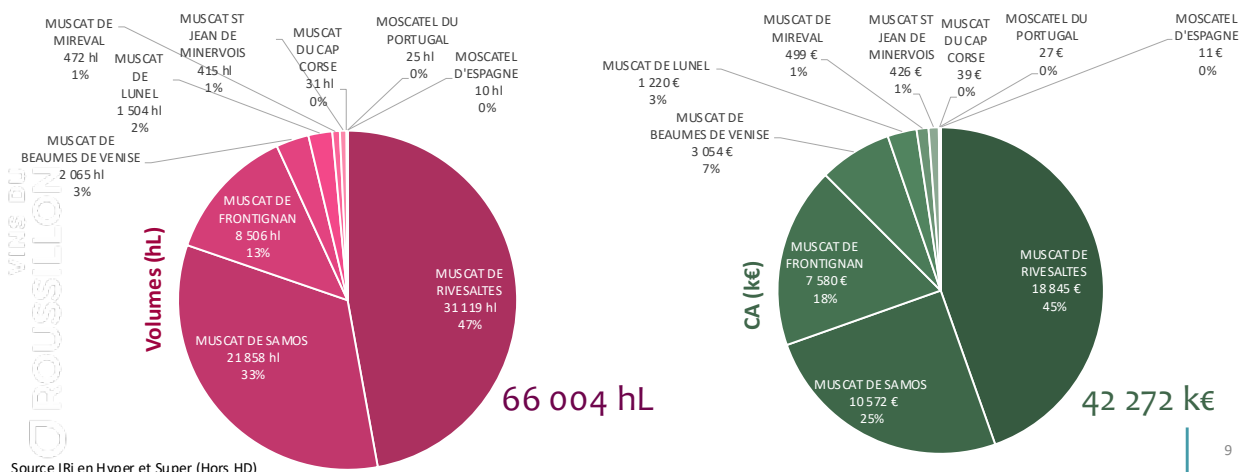
Évolution des ventes de VDN en GD :

L'année 2021 est marquée par une baisse des ventes en volume et en valeur de nos Vins Doux Naturels en GD française, à l'exception des Maury doux.



Source IRI en Hyper et Super (Hors HD)
 ○ %Evol/A-1

✓ Le Muscat de Rivesaltes représente presque la moitié de l'ensemble des volumes de Muscat commercialisés en GD



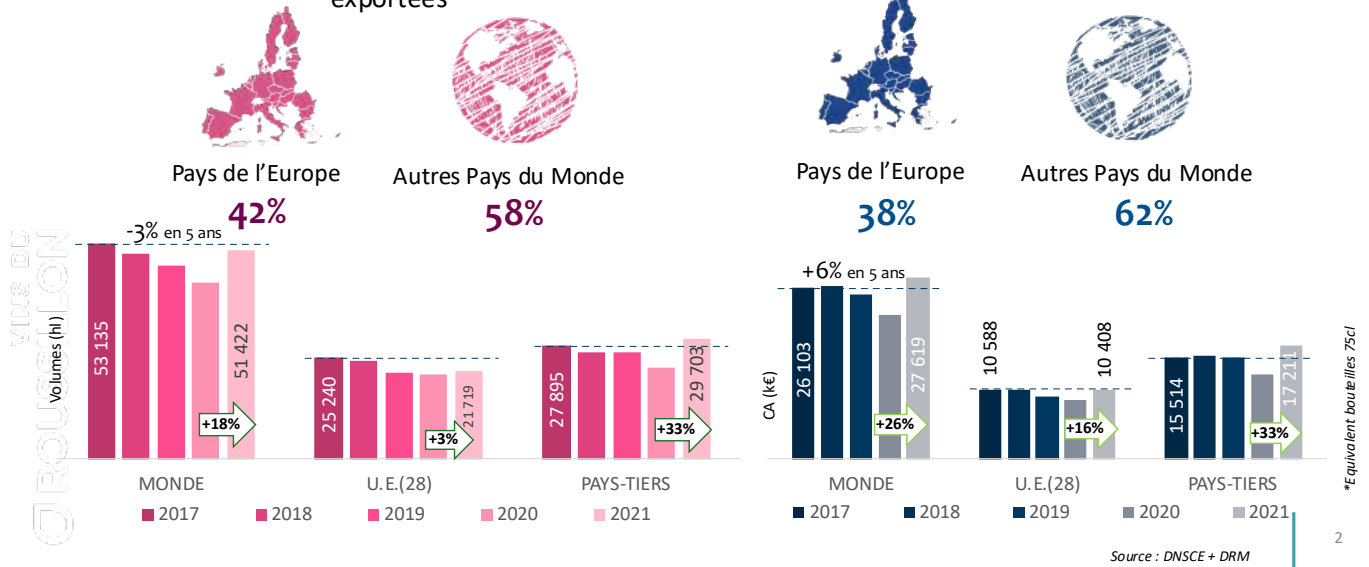
Source IRI en Hyper et Super (Hors HD)

Les vins AOP du Roussillon à l'export : Valorisation croissante du chiffre d'affaires

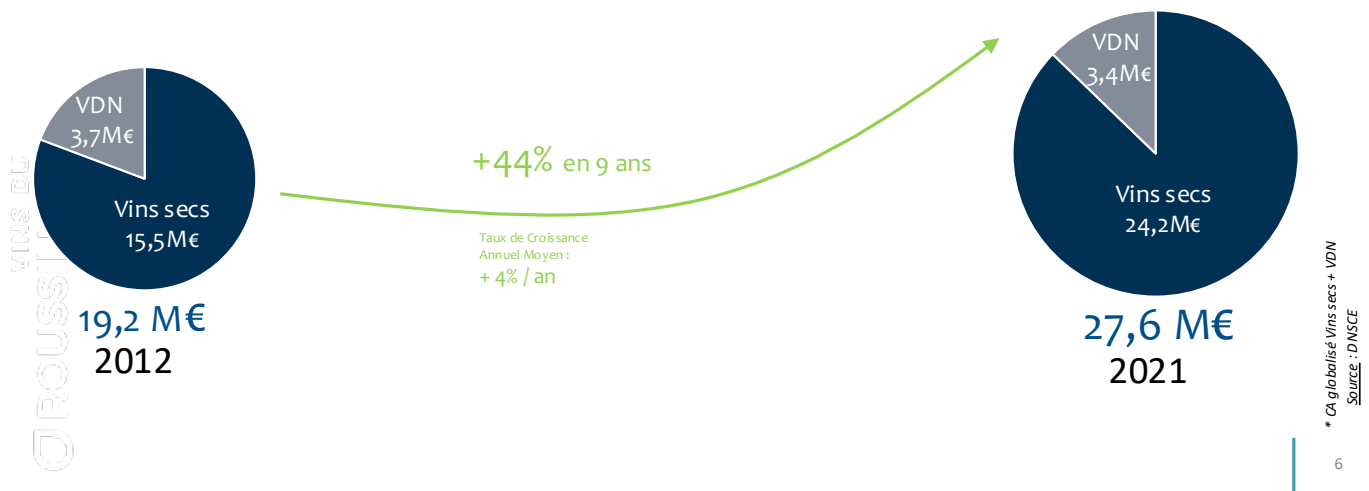
→ En 2021, les exportations représentent 18% des sorties de chais des AOP du Roussillon

L'équivalent de **6,9 millions** de bouteilles* exportées

Pour un équivalent de **27,6 millions d'€** de CA

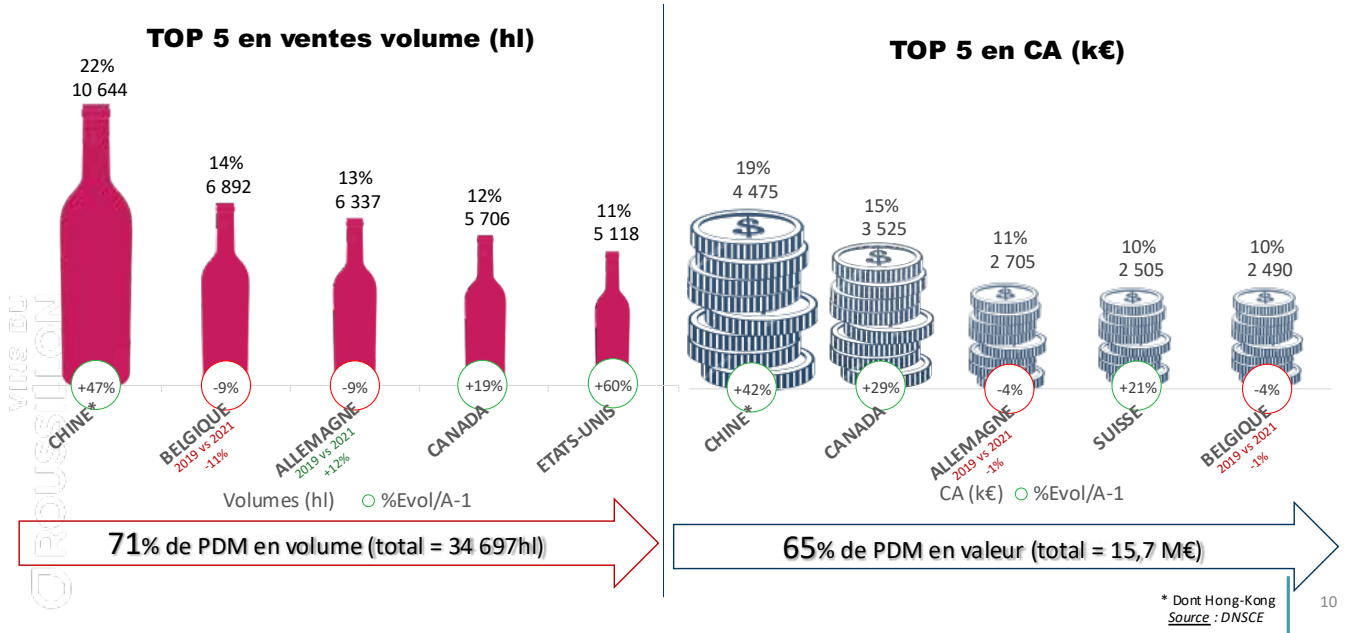


Croissance du CA export* en 9 ans



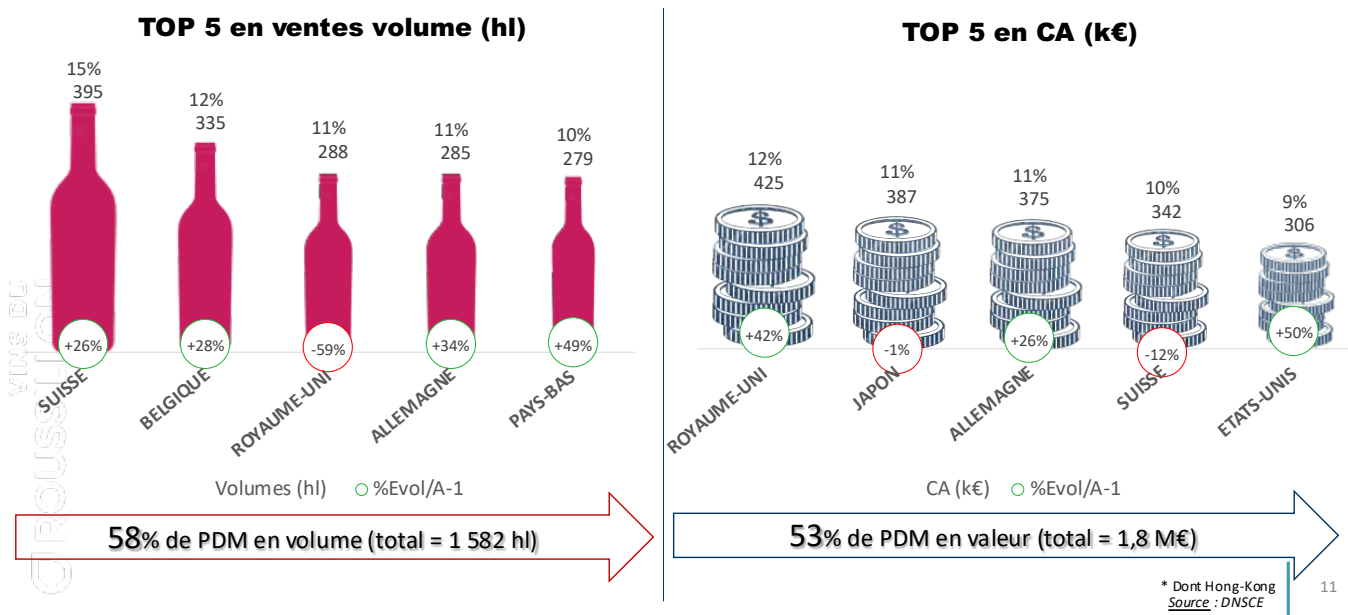
AOP Vins Secs du Roussillon : Les 5 premiers marchés export en 2021

AOP Vins secs – TOP 5 Volume et Valeur



VDN du Roussillon : Les 5 premiers marchés export en 2021

AOP VDN – TOP 5 Volume et Valeur



LES VINS

LE MILLÉSIME 2021

Le Millésime 2021 se caractérise par :

- Pluies déficitaires sur les périodes automnales et hivernales
- Un épisode de gel en avril très impactant
- Perte de récolte due au gel, à la sécheresse
- Faible récolte de début août à mi-octobre
- Un suivi des vinifications de tous les instants pour des cuvées de qualité

Vinifications impactées par les aléas climatiques avec des pluies en Septembre

- Un état sanitaire sous surveillance
- Gestion de la qualité des raisins rentrés étalés dans le temps
- Gestion des sélections, tri de la vendange
- Gestion des durées des vinifications en rouge, longues cuvaisons

TENDANCES ET DÉGUSTATIONS

Les vins blancs

Une belle expression aromatique, sur des notes de fruits exotiques, d'agrumes, une bouche acidulée et une belle persistance

Les vins rosés

Caractérisés par des couleurs claires tendance des marchés, des notes olfactives de petits fruits rouges, framboise,... avec une bouche fraîche et un bel équilibre

Les vins rouges

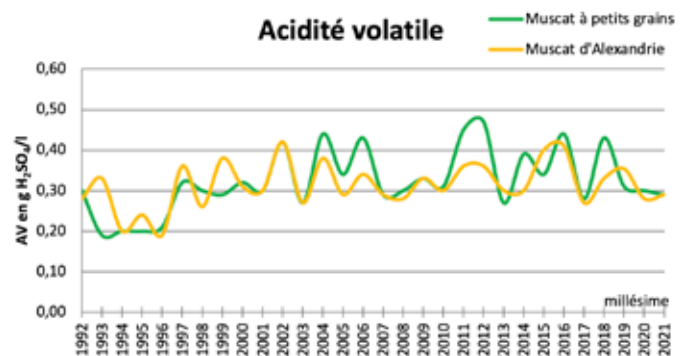
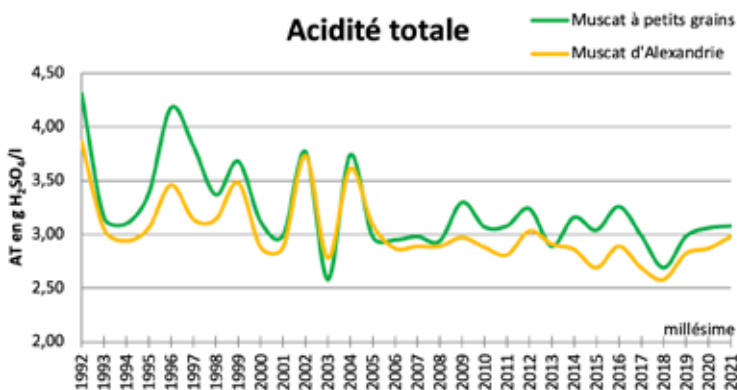
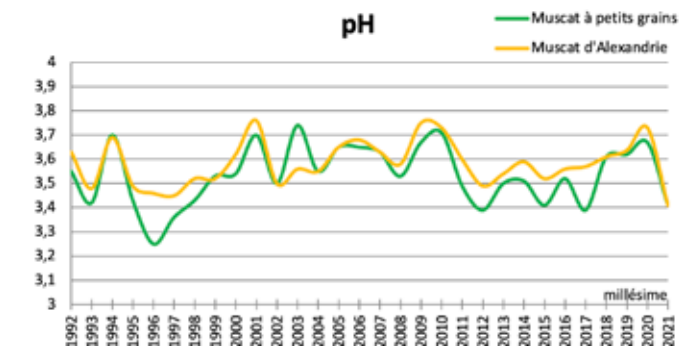
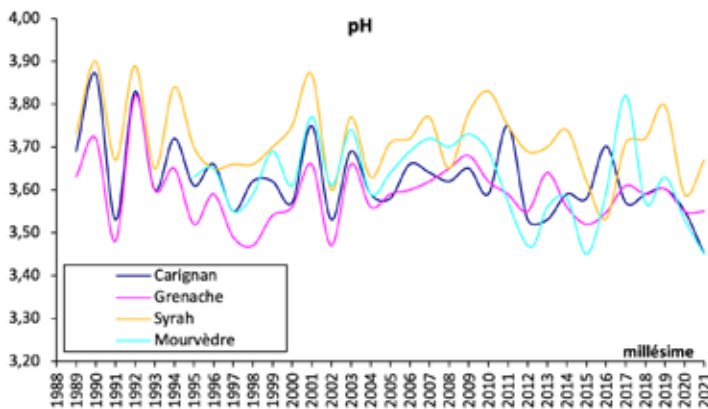
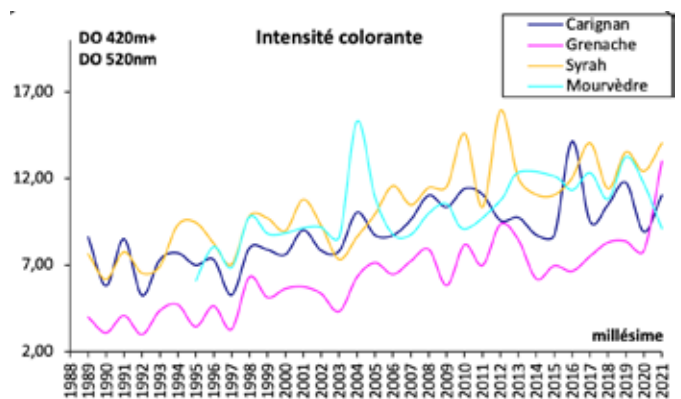
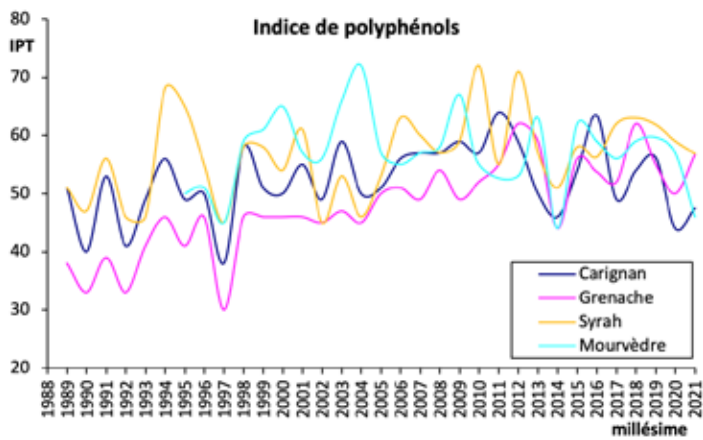
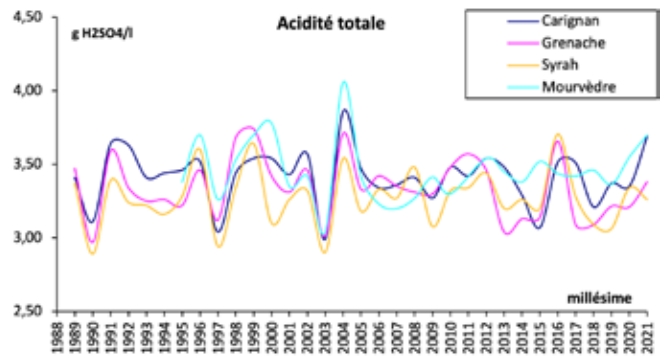
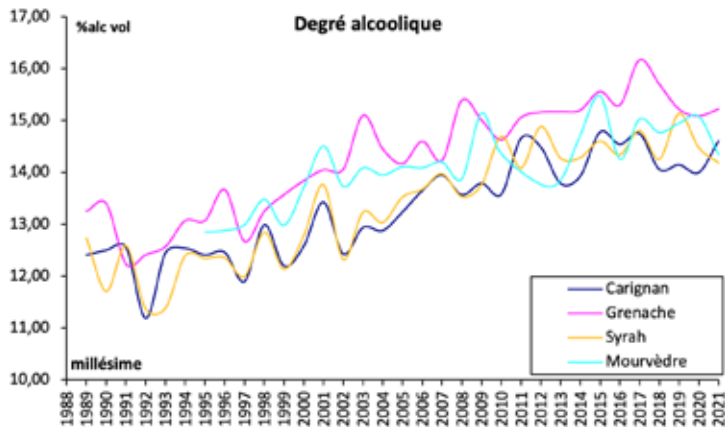
Des vins rouges aux arômes fruités, épicés, avec des tannins veloutés, une fraîcheur en bouche, des finales harmonieuses

Les VDN

Des notes exotiques, d'agrumes, de fruits blancs, de la fraîcheur pour les Muscats de Rivesaltes et des grenaches puissants qui se bonifieront au cours des élevages.

**IN FINE : UN BEAU POTENTIEL
AROMATIQUE ET LA QUALITÉ
AU RENDEZ-VOUS POUR
LE MILLÉSIME 2021**







**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

19 avenue de Grande-Bretagne
66025 Perpignan CEDEX

Tél : 04 68 35 74 00
Fax : 04 68 34 65 44

www.po.chambre-agriculture.fr
accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr

